

Les oubliés de la délégation de l'Action Sociale Y A URGENCE

Depuis peu, l'Action sociale (notamment les médecin du travail et infirmière, la déléguée de l'action sociale 67 et les deux assistants sociaux) a déménagé de la rue Schumann vers la Cité administrative, rue du Maréchal Juin à Strasbourg.

Dans le cadre de la rédaction du plan de prévention du bâtiment A de la cité administrative, les membres de la Formation spécialisée ont été invités, le 17 courant, par les services de la Préfecture, à participer à la visite d'inspection commune préalable.

Seul Solidaires Finances Publiques 67 s'y est rendu

Nous avons pu aller constater les très mauvaises conditions d'installation des services sociaux dans le bâtiment de l'INSEE. En effet :

* En cette période de grand froid, la température des locaux est largement en dessous de l'acceptable.

Au vu des relevés effectués dans son bureau par le médecin du travail, Mme Neagoe, la température était par exemple, le mardi 16 janvier 2024,



de 14.8°C à son arrivée le matin,



et à 17.9°C à 17h .

Les bureaux de l'infirmière et des assistants de services sociaux, au même niveau et dans le même couloir, sont concernés également.

Il est urgent d'agir pour permettre aux personnels médicaux et sociaux non seulement de travailler mais aussi de recevoir les agents dans de bonnes conditions !



* A l'inverse, en été, par fortes chaleurs, la température peut monter dans ces bureaux à 38 voire 40°C.

* Dans ces mêmes bureaux, l'installation de cloisons, nécessaires à la confidentialité des échanges, a créé un autre problème : les fenêtres ne peuvent quasiment plus être ouvertes. En effet, ces fenêtres, longues et fines, s'ouvrant en oscillo-battant, sont désormais bloquées par les cloisons, sans parler d'une même fenêtre desservant maintenant plusieurs pièces !



* Les VMC installées ne peuvent garantir une aération suffisante et optimale dans des espaces voués à des rendez-vous médicaux.

Aussi nous insistons : ces mauvaises conditions d'installation touchant au 1er plan l'équipe qui occupe ces locaux mais également tous les agents de la DRFIP 67 qui sont amenés à s'y rendre pour des entretiens ou des consultations, ne sont pas acceptables.

Nous demandons à la Direction d'agir au plus vite.

